

**Département de l'Yonne Communauté de
Communes du
Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



Date de convocation :	18 janvier 2011	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage :	18 janvier 2011	En exercice: 29
		Présents : 28
		Votants : 29

Séance du mercredi 2 février 2011

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le deux février deux mille onze à dix neuf heures, à la mairie de Champlay, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Mohamed BELKAÏD (suppléé Madame Frédérique COLAS), Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Dominique JOMAS (suppléé Monsieur Jean-Pierre BAUSSART), Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Frédérique COLAS (suppléée par Monsieur Mohamed BELKAÏD), Monsieur Michel THIAVILLE (pouvoir à Monsieur Jean-François RAVSELJ), Monsieur Jean-Pierre BAUSSART (suppléé par Monsieur Dominique JOMAS).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELJ

**OBJET : Contrat de Redynamisation du Site de la Défense
de Joigny (CRSD)**

**OBJET : Contrat de Redynamisation du Site de la Défense
de Joigny (CRSD)**

M. le Président précise que l'ensemble des membres du Conseil Communautaire a reçu le contrat dans son intégralité.

M. le Président fait un rappel historique du dossier et du cheminement pour arriver jusqu'au contrat tel qu'il est soumis à l'assemblée et décline les fiches action portées par la Communauté de Communes du Jovinien.

Après cette exposé, le Président soumet le Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Joigny au vote du Conseil Communautaire,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Joigny tel qu'il est joint en annexe,

AUTORISE le Président ou son délégué à signer ce contrat ainsi que toutes les pièces annexes.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture :

22 MAR. 2011

date de publication :

23/03/2011

